

DES CIMES À LA PLAGE

ACCÈS À Vars les Claux :

Par le télésiège débrayable de la Mayt, tous les jours du 5 juillet au 31 août. Télésiège équipé pour le transport des VTT.

TARIF Pass VTT:

I/2 journée : 22€/adulte et 18€/enfant (5 à 12 ans)

Journée: 25€/adulte et 21€/enfant

Exclu web journée: 23€/adulte et 19€/enfant

Chargez les VTT sur les porte-vélos du télésiège et rejoignez votre point de départ en seulement 10 minutes.

Avant de partir, profitez de la vue sur tout le domaine de Vars au niveau du Col des Saluces.

Les 5 premiers kilomètres s'avèrent assez physiques jusqu'à la cabane de Valbelle, idéale pour une pause bien méritée.

L'itinéraire se poursuit dans la magnifique forêt de Saluces : c'est la partie la moins technique et la plus roulante. Après avoir passé la cabane de Pra Mouton, vous suivez le col de la Coche. Le chemin redevient plus technique et pentu avant d'arriver aux premiers hameaux mais la vue sur Serre-Ponçon et Embrun est superbe. La dernière partie se fera sur la départementale entre Saint-André et le plan d'eau d'Embrun : prudence!

/ NOS CONSEILS:

- Ne vous lancez pas dans cette descente sans avoir un **niveau convenable** en VTT de montagne.
- -Vérifiez la **météo** avant de partir.
- Equipez-vous de **protections** VTT et vérifiez votre matériel avant de partir.
- Ne faites surtout pas l'impasse sur la **trousse de** secours et le **kit de réparation**.
- En cas de pépin, vous appelerez le 112.
- N'oubliez pas non plus votre **maillot de bain** pour piquer une tête au plan d'eau à votre arrivée.

/ ET VOTRE RETOUR À VARS ?

- ➤ Par vos propres moyens
- ➤ En navette organisée, du 8 juillet au 28 août, tous les mardis, mercredis et jeudis. Réservation auprès des contrôleurs du télésiège de la Mayt.

(13,50€/adulte et 11,50€/enfant de moins de 12 ans).

Une navette part à 10h00 et 17h30 de l'aire de covoiturage d'Embrun / Baratier pour monter à Vars et effectuer l'itinéraire.

Réservation obligatoire pour la navette de 10h00 par téléphone au 04 92 45 18 11 ou par mail :

contact@autocars-imbert.com (après accusé de réception)

Vous êtes en montagne, respectez l'environnement et n'oubliez pas la présence de dangers liés à la pratique d'activités sportives en montagne.

L'Office de Tourisme rappelle à nos amis vététistes qu'ils effectuent cette descente sous leur propre responsabilité.

Le parcours emprunte, en partie, des voies ouvertes à la circulation sur lesquelles les règles du code de la route sont applicables.



Le plan des itinéraires et pistes VTT est disponible à l'office de tourisme de Vars.



QUALITÉ TOURISME

